**Cadre de réponse valant mémoire technique**

**Le candidat devra compléter le présent cadre de réponse**

Les informations données par le candidat permettront d’établir la notation des critères et sous-critères techniques définis dans le règlement de consultation.

Le candidat conserve la possibilité de compléter ce cadre réponse par la fourniture d’un mémoire technique et d’annexes complémentaires. En ce cas, il indiquera dans le présent cadre de réponse la numérotation du document associé en complément.

**1. La composition nominative de l’équipe dédiée à la prestation**

Le candidat présente la composition nominative de l’équipe dédiée à la prestation comprenant la formation des techniciens, notamment aux équipements des différents constructeurs, CV présentant les compétences, expériences, niveau de formation, qualifications sur les différents équipements + habilitations et actualisations de formation des techniciens qui interviennent dans les établissements) :

a. Pour les opérations de maintenance préventive,

b. Corrective

c. Astreinte

**2. Organisation des opérations de maintenance / vérification**

Le candidat présente l’organisation des opérations de maintenance / vérification :

a) L’organisation mise en place pour les opérations de maintenance préventive ;

b) L’organisation mise en place pour les opérations de maintenance corrective ;

c) L’organisation de l’astreinte et dépannage 24h/24 dans l’établissement. Concernant la procédure de dépannage et d’astreinte, le candidat précisera la méthodologie associée à une demande de dépannage (de la prise en compte de la demande de dépannage à sa clôture) ;

d) Procédure de traçabilité des appels et suivi des interventions ;

e) Modalités et délais de transmission des rapports, des devis et autres documents

**3. Les mesures environnementales prises en lien avec l’objet du marché**

Le candidat **précisera les mesures environnementales prises en lien pour l’exécution du marché** telles que :

Les actions en faveur du réemploi, de la réutilisation, du reconditionnement, de l’intégration de matières recyclées et du recyclage ;

La prévention de la production des déchets et leur orientation vers des filières de valorisation ;

**4. Les extraits de catalogue des produits hors BPU en lien avec l’objet du marché accompagné des prix publics unitaires (accès vers un site internet, fichier Excel, PDF, …)**